

## Quand Orelsan rap, les femmes trinquent !

**Alors qu'en France une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son compagnon**, le rappeur Orelsan se fait de la pub avec ses titres **Sale Pute** (...« *On verra comment tu sucés quand je te déboîterais la mâchoire, t'es juste une truie, tu mérites ta place à l'abattoir !* » à « *avorter à l'opinel* »...) et **la Saint Valentin** (...« *tu vas t'faire Marie-trintigner* » « *j'respecte les shneks avec un QI en déficit, celles qui encaissent jusqu'à finir handicapées physiques* »...)

**Alors qu'en France une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son compagnon**, Frédéric Lefebvre, chantre de la liberté d'expression s'il en est, soutient le rappeur contre Ségolène Royal qui s'est réjouie de sa déprogrammation des Francofolies de La Rochelle.

**Alors qu'en France une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son compagnon**, Frédéric Mitterrand dénonce sur RTL « *une polémique ridicule* » autour d'un Orelsan qui n'exprimerait rien d'autre que le « *dépit amoureux* » et en rajoute en déclarant que « *Rimbaud a écrit des choses bien plus violentes qui sont devenues des classiques* ». Pauvre Rimbaud !

**Alors qu'en France une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son compagnon**, et que Le Secrétariat d'état à la Solidarité a lancé le plan triennal (2008-2010) de lutte contre les violences faites aux femmes, l'avocat d'Orelsan met en demeure les associations féministes qui manifestent aux portes des salles où se produit l'artiste "*d'interrompre immédiatement toutes leurs actions de nature à porter atteinte au bon déroulement de la carrière d'Orelsan*", leur intimant donc de se taire au nom... de la liberté d'expression !

**En France, parce qu'elle est femme, une femme meurt tous les 3 jours sous les coups de son compagnon. Il y a urgence.** Choisir qui lutte notamment contre les violences physiques et morales faites aux femmes soutient le mouvement d'indignation soulevé par le rap pauvre, violent, sexiste et écoeurant d'Orelsan. Aucun droit à l'expression ne justifie qu'on utilise la violence verbale, préliminaire odieux de la violence physique ; qu'on en appelle à la haine des femmes. Tous les 3 jours, une femme meurt de cette violence banalisée. Au nom des droits de l'Homme, Il est temps que cela cesse.